

## MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

La Municipalité va en appel d'offre pour le pavage du rang 10 du coin de la route 249 jusqu'au pont de la rivière. Du rechargement sera effectué sur la partie gravé aux limites de Stoke sur 2,5 kilomètres selon le plan du RIRL que nous sommes obligés de suivre.

En ce qui concerne le dossier d'Internet, nous avons fait une résolution permettant à Cooptel d'installer leurs équipements sur le terrain des bureaux municipaux près du parc Floral. Les travaux débuteront à l'été. Ça devrait être disponible au début de 2021.

Les travaux d'aqueduc devraient recommencer le 11 mai et les citoyens pourront se brancher lorsque les tests d'étanchéité auront été faits et que le réseau aura été rechloré.

En ces temps de pandémie, il est encore plus important d'acheter local pour garder en vie nos producteurs d'ici. Cette période de changement nous oblige à annuler la journée de l'arbre cette année, car nous n'aurons pas d'arbres de fournis.

Un petit rappel pour la cueillette des gros rebuts qui aura lieu le 29 mai. Cela donne une chance à tous de rendre l'extérieur de leur propriété propre et de vous rendre fière de votre chez vous.

*Rolland Camiré*  
Maire

## COVID-19 – FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL AU PUBLIC

Veillez noter que tous nos bâtiments municipaux sont toujours fermés au public jusqu'à nouvel ordre en raison des mesures liées au COVID-19. Les employés demeurent disponibles pour répondre aux demandes des citoyens.

Surveillez le prochain bulletin municipal ainsi que la page Facebook de la Municipalité de Val-Joli pour tous les nouveaux développements concernant la situation avec le COVID-19.

## NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le 29 avril dernier, la Municipalité à accueilli une nouvelle directrice générale. La Municipalité voudrait souhaiter la bienvenue à Madame Marie-Céline Corbeil!

## COMMUNIQUÉ DE TGC – RESPECT DE LA DISTANCIATION SOCIALE

Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, afin de préserver la santé de tous, nous demandons la collaboration de tous les citoyens pour respecter les règles de distanciation sociale. Par conséquent, **nous ne pourrions tolérer la présence de personnes non autorisées** sur nos chantiers et à proximité de nos équipes de travail.

Si vous devez absolument entrer en contact avec quelqu'un au chantier, nous vous invitons à communiquer par téléphone aux numéros plus bas ou, au minimum, de vous tenir à plus de 2 mètres de la personne avec qui vous discutez. Évidemment, il sera nécessaire d'éviter tout contact physique, telles que les poignées de main.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration,

L'équipe de T.G.C. Inc.



**Contact au chantier :**  
Guillaume Lachance  
581 372-3591

**Gérant de projet :**  
Justin Lacasse  
819 821-0443

### Votre MRC au temps de la COVID

Les services de la MRC demeurent toujours actifs durant la crise. Nous sommes là pour soutenir les entreprises ainsi que les citoyens du Val-Saint-François.



#### Collectes / Écocentre

##### Ce qui est toujours en activité :

- L'écocentre régional de Melbourne
- La collecte hebdomadaire des matières organiques
- La collecte des matières recyclables
- La collecte du verre
- Les collectes de plastiques agricoles les 27 et 28 mai
- La collecte de déchets est faite par les municipalités.

##### Ce qui est annulé ou reporté jusqu'à nouvel ordre :

- L'ouverture de l'écocentre occasionnel de Valcourt est reportée au 6 juin.
- Les collectes de résidus domestiques dangereux (RDD) sont pour l'instant annulées.

#### Entreprises, commerces et OBNL : la relance économique

La relance socioéconomique est entamée ...  
Vous avez de multiples questions concernant la reprise des activités de votre entreprise?

##### Développement Val-Saint-François est là pour vous soutenir et vous outiller :

- Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises
- Accompagnement et conseils pour la gestion des ressources humaines
- Accompagnement vers les mesures d'aide appropriées

Contactez notre équipe , elle saura vous guider!  
[dvsf@val-saint-francois.com](mailto:dvsf@val-saint-francois.com)

#### Tout sur l'évolution de la situation actuelle et ses impacts

Suivez quotidiennement les mesures gouvernementales et leurs impacts sur votre situation en consultant notre page Internet dédiée à la COVID-19.

[val-saint-francois.qc.ca](http://val-saint-francois.qc.ca)  
[mrc@val-saint-francois.qc.ca](mailto:mrc@val-saint-francois.qc.ca)

Consultez notre carte interactive d'achat local et encouragez les entreprises d'ici!

[val-saint-francois.qc.ca/achat-local](http://val-saint-francois.qc.ca/achat-local)

## COMPTE DE TAXES – CALENDRIER DES VERSEMENTS

Le Conseil a adopté une résolution pour abaisser le taux d'intérêts à 0% pour les versements de taxes prévus à compter du 4 mai 2020 au 30 juillet 2020. Pour les arrérages déjà existants avant le COVID-19 soit pour l'année 2019, les paiements déjà en retard et le versement du 26 mars 2020, l'intérêt régulier sera appliqué.

Veuillez prendre note que les versements restent les mêmes :

- 1ER VERSEMENT : 26 MARS 2020
- 2E VERSEMENT : 28 MAI 2020
- 3E VERSEMENT : 30 JUILLET 2020
- 4E VERSEMENT : 1er OCTOBRE 2020

### **Pour payer vos taxes :**

- Vous pouvez laisser en tout temps vos chèques ainsi que vos documents dans la boîte bleue à l'extérieur. Seuls les employés de la Municipalité y ont accès et la collecte se fait régulièrement;
- Postez un chèque;
- Faire un paiement via votre institution financière.

### **Chèque postdaté :**

- Tous les chèques postdatés seront automatiquement déposé tel que prévu. Si vous avez besoin que votre chèque soit déposé à une autre date, veuillez en informer la Municipalité le plus rapidement possible par téléphone 819 845-7663 poste 21 ou par courriel au [secretariat@val-joli.ca](mailto:secretariat@val-joli.ca) , sans quoi, des frais de 25,00 \$ pour chèque sans fonds vous seront facturés.

## **ABRIS TEMPO POUR AUTOMOBILE**

**Vous aviez jusqu'au 15 avril**  
pour enlever votre abris tempo.



## **SENSIBILISATION AUX FEUX EXTÉRIEURS**

Voici les dispositions à prendre pour les feux extérieurs, selon les articles ci-dessous :

### **ARTICLE 40 FUMÉE OU ODEURS**

Il est interdit à toute personne de causer des nuisances par la fumée ou par les odeurs de leur feu en plein air ou de leur foyer extérieur de façon à troubler le bien-être et l'utilisation normale de la propriété d'une ou de plusieurs personnes du voisinage ou de causer un problème à la circulation des véhicules automobiles sur la voie publique.

### **ARTICLE 41 FEUX EN PLEIN AIR**

Il est défendu à toute personne d'allumer, de faire allumer ou de permettre que soit allumé un feu de quelque genre que ce soit sans avoir demandé et obtenu, au préalable, un permis à cet effet auprès du responsable de l'application du présent règlement et de respecter les conditions établies lors de l'émission du permis.

### **ARTICLE 42 FEUX DE BROUSSAILLES**

Il est permis de faire des feux de broussailles, de branches ou autres produits végétaux sur permission du responsable de l'application du présent règlement et de respecter les conditions établies lors de l'émission du permis.

### **ARTICLE 46 FEUX PROHIBÉS**

Le fait d'allumer un feu d'herbe constitue une nuisance et est prohibé. Le fait de brûler des matériaux de construction, rénovation ou de démolition constitue une nuisance et est prohibé. Le fait de brûler des matières résiduelles constitue une nuisance et est prohibé.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec le service de prévention des incendies au 819 845-4678 au poste 2.

## **EMPLOI D'ÉTÉ – 2 ÉTUDIANTS RECHERCHÉS**

La Municipalité de Val-Joli est toujours à la recherche de 2 étudiants âgés de 15 à 30 ans pour se joindre à son équipe! Il s'agit d'un poste occasionnel à temps plein, 32 heures/semaine à 14 \$/h d'une durée de 9 semaines. Pour être admissible, le candidat doit être âgé de 15 à 30 ans au début de l'emploi.

### **RESPONSABILITÉS**

La Municipalité de Val-Joli recherche 2 personnes motivées pour faire partie de l'équipe durant la saison estivale. Les emplois consistent à épauler notre équipe de journaliers en place au niveau de la voirie et des parcs (entretien, tondage, nettoyage, peinture, réparations mineures, etc.) L'employé pourrait être appelé à effectuer d'autres tâches connexes pour la Municipalité.

Bien vouloir nous transmettre votre curriculum vitae accompagné d'une lettre motivant votre intérêt, par courriel à l'adresse suivante : [direction@val-joli.ca](mailto:direction@val-joli.ca)

## COLLECTE GROS REBUTS

Le VENDREDI 29 MAI prochain, se tiendra la collecte annuelle des gros rebuts.

### MATÉRIAUX ACCEPTÉS

Meubles, matelas et électroménagers  
Branches (attachées en bout de 4' x 1' de diamètre)  
Toile et tôle de piscine (les couper en morceaux)

Cheminée préfabriquée (en bout de 3')  
Bicyclette, brouette, cages (plastic et métal)

### MATÉRIAUX REFUSÉS

Pneus (dépôt dans les garages)  
Carcasses d'animaux morts  
Aucun matériel, reste ou rebus de construction

Peinture, vernis, et RDD  
Ciment



★ **Les matériaux ne doivent pas être dans des remorques ni dans une boîte de camion**, car dans ces cas, ils ne seront pas ramassés, à cause des risques d'endommager vos remorques ou de causer des blessures accidentelles aux travailleurs.

★★ Nous n'effectuons qu'une seule collecte, car ces rebuts se retrouvent au site d'enfouissement. Nous vous invitons plutôt à les apporter à l'Écocentre du rang 2, à St-François, où ils seront récupérés ou recyclés de la façon la plus écologique possible.

## POSTE D'URBANISTE BIENTÔT DISPONIBLE

Une offre d'emploi pour le poste d'urbaniste est maintenant affiché. Surveillez notre page Facebook sur Municipalité de Val-Joli ainsi que le prochain journal municipal pour plus de détails. De plus, vous pouvez contacter la direction par courriel [direction@val-joli.ca](mailto:direction@val-joli.ca) pour plus d'informations.

## RÉSEAU D'AQUEDUC

Pour ceux qui seront branchés sur le réseau d'aqueduc, vous pouvez désormais demander votre permis pour le branchement. **Ce permis est OBLIGATOIRE** pour effectuer le raccordement. Le raccordement au réseau sera bientôt disponible d'ici la fin mai, début juin.

Veillez contacter l'urbaniste soit par courriel au [urbanisme@val-joli.ca](mailto:urbanisme@val-joli.ca) ou par téléphone au 819 845-7663 p. 25.

## LIVRAISON DE LIVRES À DOMICILE – BIBLIOTHÈQUE DE WINDSOR

La bibliothèque Patrick-Dignan à Windsor offre maintenant la possibilité de se faire livrer des livres à domicile depuis le 20 avril.

### Par courriel :

Faites votre demande de livraison par courriel à [info@bibliotheque.windsor.qc.ca](mailto:info@bibliotheque.windsor.qc.ca). Vous devrez indiquer clairement les titres des livres désirés, l'auteur et la cote du livre ainsi que vos coordonnées (nom et numéro de votre carte). Ces informations sont **obligatoires**.

### Par téléphone (exclusivement pour les abonnés qui n'ont pas Internet) :

Votre emprunt peut également se faire par téléphone au (819) 845-7888 poste 5 uniquement entre 18 h et 21 h. Laissez votre message clairement détaillé sur la boîte vocale (nom complet, no de téléphone, no de carte d'abonné ainsi que les titres et auteurs des livres demandés).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site Internet de la Bibliothèque <http://www.bibliotheque.windsor.qc.ca/>

### Membres du conseil :

Maire : Rolland Camiré, P.22  
[mairie@val-joli.ca](mailto:mairie@val-joli.ca)

Siège 1 : Sylvain Côté  
Siège 2 : Philippe Verly  
Siège 3 : Gilles Perron  
Siège 4 : Raymond Côté  
Siège 5 : Lise Larochelle  
Siège 6 : Josiane Perron

### Hôtel de ville :

Marie-Céline Corbeil, dir., P.26  
Marie-Ève Parr, insp., P.25  
Audrey Ostiguy, adj., P.21  
Pier Lacasse, resp. voirie, P.24  
500, Route 249  
Val-Joli, Québec  
J1S 0E8  
Télé. : 819 845-7663 Téléc. : 819 845-4399

### Adresses électroniques :

[direction@val-joli.ca](mailto:direction@val-joli.ca)  
[urbanisme@val-joli.ca](mailto:urbanisme@val-joli.ca)  
[secretariat@val-joli.ca](mailto:secretariat@val-joli.ca)  
[voirie@val-joli.ca](mailto:voirie@val-joli.ca)  
[loisirs@val-joli.ca](mailto:loisirs@val-joli.ca)

**Nous sommes  
fermés les mardis**

[www.val-joli.ca](http://www.val-joli.ca)



Facebook  
Municipalité de Val-Joli  
Loisirs de Val-Joli

**Pour toutes plaintes concernant les animaux :  
SPA de l'Estrie : 819 821-4727**